

<https://enseignants.se-unsa.org/Deuxieme-heure-supplementaire-non-refusable-le-SE-Unsa-dit-NON>



# Deuxième heure supplémentaire non refusable : le SE-Unsa dit NON !

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 30 janvier 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

## Deuxième heure supplémentaire non refusable : le SE-Unsa dit NON !

---

Le projet de décret portant création d'une deuxième heure supplémentaire hebdomadaire non refusable a été présenté au Comité technique ministériel de l'Éducation nationale (CTMEN) du 30 janvier 2019. Ce texte, qui porte à deux heures, au lieu d'une actuellement, le nombre d'heures supplémentaires pouvant être imposées aux enseignants du second degré a été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales siégeant en CTMEN.

Le SE-Unsa s'est à nouveau exprimé sur les effets collatéraux de cette décision pour laquelle ni les personnels ni les élèves n'ont à y gagner.

En effet, dans des établissements déjà en tension dans un contexte de réduction de postes, imposer une deuxième heure supplémentaire engendrerait une nouvelle dégradation des conditions de travail. Le SE-Unsa a également souligné que cette mesure entraînerait des inégalités entre les genres alors que nous venons de signer le protocole égalité professionnelle dans la Fonction publique. Ceci est également discriminant pour les personnels qui ne peuvent pas faire d'heures supplémentaires.

La pétition du SE-Unsa pour refuser cette heure supplémentaire a déjà recueilli 20 000 signatures, montrant ainsi le refus clair de la profession. Les enseignants ne souhaitent pas « travailler plus pour gagner plus », ils veulent travailler dans de meilleures conditions.

Pour une réelle avancée salariale, il est nécessaire d'obtenir des garanties sur le dégel du point d'indice de la Fonction publique. Ce projet de décret, rejeté à l'unanimité, sera à nouveau présenté au CTMEN dans les prochains jours.

Espérons que M. Blanquer entende nos arguments et retire son projet. Ce serait un signal fort du bon fonctionnement du dialogue social. Notre ministre a les cartes en main.

Pour signer et faire signer la pétition :

<https://enseignants.se-unsa.org/2eme-heure-sup-imposee-pour-nous-c-est-non>